

Pascal Beaudet

zoom

Une démarche légitime



Samedi 17 septembre, pose de la première pierre de l'école Anne-Sylvestre.

Le 22 septembre, avec mes adjoints à l'Enseignement, Patricia Latour et Eric Plée, nous avons été reçus au ministère de la Cohésion sociale. Nous étions porteurs de la revendication des Albertivillariens: « participation de l'Etat à la construction de nouvelles écoles ». La représentante de monsieur Borloo a jugé que l'explosion démographique et la montée des effectifs scolaires rendaient légitime notre démarche. Sans engager un processus d'intervention directe que la loi ne permet pas, c'est par le biais des subventions liées au renouvellement urbain que ces financements peuvent être obtenus. Incontestablement, le travail effectué par la Ville en matière de solidarité et d'égalité des chances constitue un point d'appui de nature à faire avancer les opérations d'urbanisme. Il faut maintenant plaider pour que les dossiers déposés à l'ANRU soient retenus par l'Etat. L'exemple de l'école Anne-Sylvestre révèle la nécessité de bousculer un cadre établi qui ne permet pas une prise en compte satisfaisante de nos

besoins en matière d'éducation. En ciblant le caractère emblématique de l'école, premier outil de lutte contre les inégalités, tous ceux qui ont apporté leur soutien voient juste. A l'heure où les collectivités territoriales sont fragilisées par des transferts de charges très lourds qui pénalisent des investissements pourtant nécessaires, vos nombreuses cartes-pétitions témoignent de votre volonté d'exiger que tous nos enfants puissent être scolarisés dès 3 ans. C'est pourquoi j'encourage la création d'une caisse de péréquation à l'échelle nationale qui permette des financements d'Etat pour les équipements nouveaux. Alors que l'Etat réduit ses champs d'intervention, qu'il tente de mettre les collectivités dans des logiques de concurrence, il y a urgence à favoriser le développement des initiatives citoyennes qui vont dans le sens d'une alternative porteuse de justice et de solidarité. La campagne de pétitions et la délégation conduite au ministère renforcent ma détermination à poursuivre dans cette voie. ■

En toute transparence

Le chantier de l'école Anne-Sylvestre est bien engagé. Une initiative originale, le percement à diverses hauteurs des palissades de chantier, permet à chacun d'y voir l'avancement des travaux. C'est d'autant plus important qu'au cours des terrassements, des cuves vides, reliquat de l'entreprise qui occupait le site auparavant, ont été mises à jour. Bien qu'une étude de sol ait été réalisée avant le début du chantier et que les préconisations nécessaires aient été mises au cahier des charges des entreprises, pour éviter tout risque aux futurs utilisateurs, j'ai demandé à mes services de faire jouer à plein le principe de précaution, et de faire pratiquer rapidement des études de sol complémentaires. Je le dis clairement et solennellement, j'appliquerai systématiquement ce principe sur tous les chantiers publics et privés. Tout sera fait pour dépolluer ou confiner les pollutions, avec un seul objectif: ne faire courir aucun risque à la population. ■

contact

Pascal Beaudet

maire d'Aubervilliers,
vice-président de Plaine Commune

Hôtel de Ville

2 rue de la Commune de Paris

93308 Aubervilliers cedex Tél. : 01 48 39 52 00

Courriel : pascal.beaudet@mairie-aubervilliers.fr

Un échange constructif a

Prolongement du travail mené par les conseils de quartier, les rencontres-quartiers sont un lieu d'échange et de confrontation de points de vue. Elles associent élu, habitants et tous ceux qui travaillent chaque jour pour et avec la population. C'est cette volonté politique de démocratie participative que j'ai tenu à réaffirmer tout au long de ces visites.

Des comportements inadmissibles

Les désagréments du quotidien prennent une tournure insoutenable et causent un réel mal-être pour beaucoup d'entre nous. Dans la plupart des assemblées de quartier que j'ai tenues, des habitants m'ont fait part de leur ras-le-bol compréhensible vis-à-vis du stationnement gênant et des dépôts sauvages.

Malgré les efforts des services de la Ville et de Plaine Commune, certaines rues connaissent un taux de salissure important. Malgré les campagnes de sensibilisation, certaines personnes se comportent toujours de façon inacceptable. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur la création d'une police municipale. Elle se met progressivement en place et sera opérationnelle d'ici quelques mois. Ses missions sont essentiellement préventives et dissuasives : verbalisation du stationnement payant, dépôts sauvages, surveillance des squares et des marchés... La police municipale devra contribuer à améliorer le quotidien des habitants sans pour autant décharger la Police nationale de ses missions. La lutte contre la délinquance est, et restera, de sa responsabilité.

Visite du quartier Firmin Gémier-Sadi Carnot.



La Police nationale face à ses missions

Des habitants m'ont interpellé au sujet des problèmes d'insécurité. Il m'a été fait part des manquements de la Police nationale : refus de se déplacer sur les lieux d'un délit, tentatives de dissuasion pour les dépôts de plainte, etc. Elle n'a certes pas la tâche facile, mais il s'agit d'un service public qui doit répondre à la demande des citoyens. Je n'ai, en tant que maire, aucune autorité sur la Police nationale. Cette compétence est du ressort du préfet. A plusieurs reprises, j'ai alerté les pouvoirs publics sur la situation difficile de la ville et sur le manque d'effectifs du commissariat. Je constate qu'il n'y a pas eu d'amélioration. Je vais, avec vous, engager dans les prochaines semaines des actions pour que nous soyons enfin vraiment entendus.

Prévention de la délinquance

La Ville continue et intensifie sa politique de prévention. Un partenariat avec le Conseil général est mis en place pour développer les démarches des éducateurs. Un foyer de la «Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) doit s'installer prochainement. Nous continuons à accompagner les enfants et les adolescents dans leur parcours scolaire. Je me félicite que le travail mené depuis des années soit enfin reconnu et qu'il bénéficie, au travers du programme de réussite éducative, de subventions d'Etat. Même si ce dispositif traduit, une fois de plus, le désengagement de l'Etat de ses missions d'intérêt général : ici l'Education nationale. Quant aux jeunes délinquants, ils ne re-

Assemblée de quartier Maladrière-Emile Dubois.



avec vous

présentent qu'une infime partie de la jeunesse albertivillarienne. Les jeunes sont la richesse et le dynamisme de notre ville. C'est pour cette raison et pour encourager leur participation citoyenne que j'ai souhaité la création d'un Conseil local des jeunes. Cette politique de responsabilisation des jeunes se démarque des politiques nationales de répression qui stigmatisent bien trop souvent les « jeunes de banlieue » et contribuent de fait à la ghettoïsation de nos populations.

Préserver le commerce local

La mutation du commerce local conduit le plus souvent à un appauvrissement de l'offre. Beaucoup d'entre nous n'y trouvent plus leur compte. Comme partout en France, la paupérisation de la population et la faible densification du tissu urbain contribuent à faire désertier les commerçants. En encourageant les opérations immobilières d'accès à la propriété, la municipalité a affirmé sa volonté d'attirer les habitants et de diversifier la population.

Jusqu'à aujourd'hui, les villes ne disposaient pas de moyens légaux pour peser sur l'installation des commerces : elles pouvaient acheter les murs, pas les baux commerciaux. Une loi, passée cet été, pourrait donner plus de pouvoirs aux collectivités locales. C'est pourquoi je m'engage à intervenir dans la mesure du possible pour favoriser par exemple le remplacement d'un commerce de bouche vendu par un autre commerce de bouche. Tout en sachant que la limite objective de cette intervention sera une nouvelle fois les budgets disponibles. ■

Le contact direct avec les habitants est au cœur des rencontres-quartiers.



flash

Avec Jean-Paul Huchon, président de la Région Ile-de-France et du Stif.



Défense des transports publics

Nous étions nombreux, le 24 septembre dernier, rassemblés sur le parvis de la gare Montparnasse pour défendre les transports publics en Ile-de-France : élus locaux, usagers, syndicats, associations... Nos revendications étaient claires : obtenir de l'Etat la compensation des charges transférées lors de la décentralisation du Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) à la Région. Lors de ce rassemblement, je n'ai pas manqué de rappeler à Jean-Paul Huchon la situation alarmante de notre territoire en matière de transports en commun et nos exigences légitimes quant à l'arrivée du métro à Aubervilliers.

Les salariés du privé et du public se sont rendus nombreux à la manifestation du 4 octobre.



Mouvement social du 4 octobre

Le 4 octobre, par centaines de milliers, les salariés ont manifesté leur ras-le-bol du chômage et de la précarité. Maire d'Aubervilliers, ville ouvrière et populaire frappée de plein fouet par cette politique, j'encourage ce mouvement qui doit encore se prolonger. Car ce que le gouvernement est en train de détruire, c'est tout ce qui a été construit depuis la Libération et qui a longtemps permis à chacun de se sentir partie prenante dans la vie de ce pays. Pour rappel, c'est cette logique qui a été rejetée au référendum sur la Constitution européenne.

Un nouvel outil de démocratie participative

J'ai appuyé, au niveau de Plaine Commune, la mise en place du Conseil de développement afin de prolonger la démarche quartier ancrée dans la ville. Acteurs associatifs et institutionnels, chefs d'entreprises, syndicalistes sont désormais associés aux décisions qui concernent le territoire et participent à l'élaboration du projet d'agglomération. Afin de faire connaissance avec le Conseil de développement, je vous invite à participer au rendez-vous qui se tiendra prochainement à Aubervilliers*.

* **Rendez-vous du Conseil de développement :**

samedi 26 novembre à 14 h 30 au Théâtre de la Commune. Contact : 01.55.93.57.52

Développement économique

Favoriser l'emploi local

Le 5 octobre dernier, j'ai participé à une rencontre organisée à l'initiative d'entrepreneurs d'Aubervilliers et de représentants du Medef. Nous avons échangé sur les orientations économiques de la ville. Notre territoire est attractif pour les entrepreneurs, et c'est plutôt une bonne chose. Mon rôle consiste à veiller à ce que le développement économique de la ville et de Plaine Commune se fasse dans l'intérêt de nos populations. Une Charte entreprise territoire a été signée entre Plaine Commune et une cinquantaine d'établissements. L'objectif est de dynamiser l'emploi local en favorisant l'accès des habitants aux emplois créés par l'arrivée de nombreuses entreprises. ■

Rencontre au siège de Qualigaz à Aubervilliers.



SCOT/SDRIF

Un ambitieux projet de territoire

Nous avons, avec Plaine Commune, un projet de développement visant à valoriser la richesse de notre territoire, son patrimoine, sa population. Chargé de ces questions en tant que vice-président de Plaine Commune, j'ai présenté aux élus des villes de l'agglomération ces objectifs, regroupés dans un document d'orientation : le Schéma de cohérence territoriale (Scot). Ce sont ces orientations que j'ai défendues lors du forum sur l'aménagement de la Région. Dans le cadre de la révision du Schéma directeur de la Région Ile-de-France (Sdrif), Plaine Commune, porteuse d'une modernité sociale et urbaine, doit se positionner comme un moteur et y trouver toute la place qu'elle mérite. Cela suppose des investissements

14 septembre, les Magasins généraux (EMGP) ont accueilli le forum sur l'aménagement de l'Ile-de-France.



publics importants dans les domaines des transports ou du renouvellement urbain. J'ai insisté sur la nécessité d'inscrire le prochain Sdrif dans une logique d'aménagement solidaire et de développement durable. Le logement et l'emploi doivent être également des thématiques prioritaires à prendre en compte dans ce schéma d'avenir. ■

Devoir de mémoire

Des jeunes prennent le relais

Quelques jours après la disparition d'Adrien Huzard, j'ai assisté à la rencontre-débat sur la visite de jeunes Albertivillariens au camp de concentration du Struthof. Un court-métrage réalisé pendant le séjour a rendu compte de leur confrontation avec cette période si douloureuse de l'Histoire. Leurs témoignages ont reflété l'horreur, l'incompréhension et les interrogations face à la découverte de ce lieu où tant de personnes ont été massacrées. Je suis fier de ces jeunes qui sont aujourd'hui devenus les passeurs de mémoire de l'indicible tragédie. ■

8 octobre, séance plénière du Conseil local des jeunes et débat autour de la visite au Struthof.



Dimanche 23 octobre

Culture. Clôture du festival Pour éveiller les regards.

Mardi 25 octobre

Institutions. Conseil municipal.

Mardi 25 octobre

Culture. Rendez-vous à la Drac.

Mardi 8 novembre

Urbanisme. Comité de pilotage à Plaine Commune sur l'aménagement de la place Proudhon-Gardinoux.

Lundi 14 novembre

Solidarité. Semaine internationale de la solidarité.

Jeudi 17 novembre

Institutions. Conseil municipal.

Samedi 19 novembre

Institutions. Séance plénière du Conseil local des jeunes.

Samedi 26 novembre

Démocratie participative. Rendez-vous du Conseil de développement de Plaine Commune au Théâtre de la Commune d'Aubervilliers.

rendez-vous

Rencontre débat

Aubervilliers, Plaine Commune : construire ensemble

Mercredi 9 novembre

18 h 30 en mairie

Prolongeons le dialogue entamé dans les rencontres de quartiers autour des thèmes des transports, des grands projets urbains, de la citoyenneté, et de l'environnement.

A partir d'ateliers, élaborons ensemble un projet d'avenir pour notre territoire.

AUBERVILLIERS

LA LETTRE DU MAIRE • n° 2 • octobre 2005 •
 Directeur de la publication Pascal Beaudet •
 Création graphique 0@0@ • Crédit photographique
 Willy Vainqueur et Pascal Dacasa • Secrétaire de
 rédaction Marie-Christine Fleuret • Mairie
 d'Aubervilliers 2 rue de la Commune de Paris
 93308 Aubervilliers cedex • Tél. : 01 48 39 52 00 •
 fax : 01 48 39 52 30 • www.aubervilliers.fr •
 Photogravure & impression POM